

# LA "C.A.P. 86" EST NÉE !

Portée sur les fonts baptismaux les 15 et 16 octobre derniers, à Montreuil par 500 délégués venus de toutes les régions de France, "La Convention pour Alternative Progressiste" est née dans la Vienne lors de l'assemblée générale constitutive qui a eu lieu le 7 décembre à l'Auberge de Jeunesse de Poitiers.

Regroupant les adhérents de Refondations, de la L.C.R., d'Alternative-Démocratie-Socialisme, de l'Alternative Rouge et Verte, d'Alternative Citoyenne mais aussi de nombreux militants associatifs, des syndicalistes, des élus, cette nouvelle force politique entend contribuer à une synthèse de la tradition du mouvement ouvrier socialiste et de l'écologie.

Dans l'immédiat, la "C.A.P. 86" va consacrer son activité à la lutte contre l'exclusion et le chômage "la priorité des priorités". Dans cette perspective elle défend l'idée d'un développement durable et équitable visant à la satisfaction des besoins sociaux et humains.

Dans tous les domaines, il s'agit d'enclencher une dynamique nouvelle interpellant tous ceux que la crise

conjointe du PS et du PC rend disponibles et susceptible de répondre à l'attente de tous ceux qui veulent redonner force à l'espérance d'un monde plus juste, plus libre, plus pacifique.

## 43 premiers signataires

D'ores et déjà 43 premiers signataires appellent à venir les rejoindre pour construire la "C.A.P." dans notre département : Bernard Aucher, André Bardon, Catherine Barril, Philippe Bayer, Jean-Daniel Blusseau, Pascal Boissel, Didier Bridon, Bernard et Line Bourdet, Jean-Jacques Bussière, Colette Casado, Rémy Catrou, Christian Cognard, Pierre Coirier, Roman Dominguez, Etienne Gallien, Benoît Gautier, Philippe Giraud, Francine Guerre, Philippe Jalladeau, Suzanne Lachaud, Alex Lainé, Dominique Leblanc, Maryvonne Lecuyer, Alain et Josiane Mathaud, Patrice Millet, Jacques Moreau, Philippe Paradot, Thierry Pasquier, Jacques Perillaud, Michel Picasson, Marie-Thérèse et René Pintureau, Elisabeth Raineteau, Louis Rallet, Bruno Riondet, Eliane Rousseau, Bernard Roux, Bertrand Royer, Stéphane Thuault, Jeannie et Michel Vadée ...

## Participez à la construction d'une Alternative Progressiste

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... souhaite adhérer à la "CAP 86".

Bulletin à renvoyer à Bernard BOURDET, 4 rue Jean Dorat, 86000 POITIERS

impression Calédoskop - 49 46 02 93

# C.A.P. 86

Janvier  
1995

La lettre d'information du groupe de la Vienne  
de la Convention pour une Alternative Progressiste

Contact : Bernard BOURDET - 49 46 15 38

N°1

## RÉDUIRE LE CHÔMAGE C'EST POSSIBLE !

Plus de cinq millions de personnes sont actuellement au chômage en France ou suivent des stages qui ne mènent à rien. Trois autres millions ont des emplois précaires.

Cependant, les richesses ont augmenté de 35 % en une dizaine d'années. On nous promet une croissance de 3 % en 1995, mais aujourd'hui, la croissance ne crée plus d'emplois parce que le libéralisme économique donne la priorité à la rentabilité financière. Il développe dramatiquement l'exclusion, réduit le pouvoir d'achat des couches populaires, pille les pays du tiers-monde, menace gravement les équilibres naturels.

### Ce n'est pas tolérable !

Une société plus juste, un monde meilleur, ne peuvent se construire sous la domination aveugle du capitalisme.

Faire reculer le chômage, tout en se prononçant pour une économie soutenable, non productiviste, visant à la satisfaction des besoins humains, c'est possible !

# 2 CHOIX POLITIQUES POUR S'ATTAQUER AU CHOMAGE

## Travailler moins pour travailler tous

Une LOI CADRE devra fixer la durée du travail à 35 heures par semaine (30 heures pour les travaux pénibles) sans réduction du pouvoir d'achat et avec création d'emplois correspondants :

- en transformant les emplois précaires en emplois réels et permanents ;
- en réglementant de façon draconienne le nombre d'heures supplémentaires autorisées ;
- en interdisant les doubles emplois et les cumuls abusifs ;
- en subordonnant les aides publiques à la création effective d'emplois ;
- en obligeant à un programme de reclassement en cas de licenciement économique.

Des DIZAINES DE MILLIERS D'EMPLOIS devront être créés rapidement dans les secteurs où les besoins essentiels ne sont pas satisfaits :

- dans la santé et le social ;
- dans l'éducation, la culture, le sport ;
- dans la justice ;
- dans l'environnement ...

## Réorienter l'argent vers l'emploi

En réemployant autrement une grande partie des dépenses occasionnées par le chômage lui-même.

Le coût du chômage en France est de 460 milliards de nos francs actuels par an (allocations diverses, dépenses du RMI, pertes fiscales, pertes de recettes sociales, pertes de recettes pour les services que les chômeurs ne peuvent payer ...).

Plus de 200 milliards peuvent être immédiatement réorientés vers la création d'emplois.

En redistribuant les richesses par une politique fiscale plus juste :

- en augmentant l'impôt sur les revenus les plus élevés ;
- en instaurant, à l'égard des entreprises, une fiscalité qui favorise la création d'emplois ;
- en supprimant l'avoir fiscal qui profite aux détenteurs d'actions ;
- en supprimant les abattements sur les revenus de placements et de capitaux ;
- en instituant une taxe sur les transactions financières ;
- enfin, en améliorant la lutte contre la fraude fiscale qui "coûte" 200 milliards par an.

300 milliards pour que 3 MILLIONS DE CHÔMEURS RETROUVENT UN EMPLOI, c'est possible !